



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2017/014

Genève, le 7 février 2017

CONCERNE:

BAHAMAS

Timbres de sécurité

1. L'organe de gestion CITES des Bahamas a demandé au Secrétariat d'informer les Parties qu'en raison d'une pénurie de timbres de sécurité CITES, il cessera provisoirement d'apposer ces timbres sur ses permis et certificats.
2. Lorsque les Bahamas recommenceront à utiliser des timbres de sécurité, le Secrétariat en informera les Parties.